



FONDATION HELLO DEAF

FHD

KINSHASA / CONGO RDC

Nos domaines de Compétences :

- ✦ Encadrer les personnes sourdes et malentendantes, leur permettre d'accéder à leurs droits
- ✦ Faciliter l'intégration des personnes sourdes et malentendantes dans la société
- ✦ Solidariser les efforts en faveur des personnes sourdes et malentendantes autour des projets collaboratifs et des initiatives de mutualisation des ressources avec des structures partenaires
- ✦ Les formations et les projections de cours de communication destinés à l'entendant, au parent de l'enfant sourd, au professionnel qui accueille un public sourd et malentendant
- ✦ Les cours individuels de communication spécifiques adaptés au besoin des sourds et malentendants et à distance
- ✦ La participation à des congrès et des conférences d'ordre social et d'information
- ✦ Promouvoir le Tourisme par l'accueil des sourds et malentendants étrangers au Congo RDC

PREAMBULE

Face à l'inquiétude des associations de prise en charge des sourds dans certains pays africains à propos du bas niveau de vie de ces personnes, notamment en matière d'éducation, et la difficulté qu'elles éprouvent pour accéder à l'emploi, le Fondateur a souhaité créer, en République Démocratique du Congo, un établissement d'utilité publique appelé à accompagner les pouvoirs publics dans l'encadrement de cette catégorie des personnes vivant avec handicap, en leur offrant la possibilité de s'intégrer dans la société et de contribuer à son développement.

En France, les jeunes sourds ont une éducation facilitée par des éducateurs, formateurs et professeurs spécialisés. Certains, utilisent la langue des signes française (LSF), le langage parlé complété (LPC) ou la vélotypie. D'autres font appel à des interprètes diplômés dans des classes intégrées. Cette éducation bilingue permet un meilleur apprentissage du français et, de facto, une parfaite insertion dans la société.

Cette méthode n'est pas pratiquée dans les pays africains francophones. Il en résulte que beaucoup de jeunes africains, dont les jeunes congolais, s'expatrient en France pour leurs études dans des institutions spécialisées (INJS Paris, Albi principalement)

Pour contribuer à la réduction de cette immigration massive et de ce déracinement familial, le Fondateur envisage, à travers la Fondation Hello Deaf, de monter des écoles bilingues et des centres de formation appropriés dans chaque région de la République Démocratique du Congo basés sur l'informatique et sur les métiers en rapport avec la construction et la culture agro-alimentaire. Le projet prévoit aussi également de former une section d'interprètes en langue des signes et de professeurs spécialisés dans l'enseignement vis-à-vis des stagiaires sourds.

La sécurité des personnes sourdes doit être prioritaire en mettant en place des applications adaptées à leur handicap et pour leur sécurité. La Fondation Hello Deaf souhaite développer la communication simple et efficace entre la communauté sourde et entendant par des applications et appareils connectés adaptés pour cela.

Elle voudrait également aider des personnes sourdes, malentendantes et entendantes à accéder à des cours à distances en partenariat avec des instituts privés en France et en Europe

Fait à Paris, le 25/04/2021

Aaron NKIAMBI YAVANGA
Président Fondateur FHD

FONDATION HELLO DEAF
48 rue Shiloango
C/ Bandalungwa
Kinshasa / CONGO RDC